



TG/199/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>CIVETTE CHINOISE</p> <p>(<i>Allium tuberosum</i> Rottler ex Spreng.)</p>
--

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) :

<i>Latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Allium tuberosum</i> Rottler ex Spreng.	Chinese Chive	Civette chinoise	Allium tuberosum	Cive chino

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Durée des essais	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLEAU DES CARACTERES	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	11
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	11
8.2	Explications concernant certains caractères	12
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	14
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	15

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Allium tuberosum* Rottler ex Spreng.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences pour les variétés à reproduction sexuée et de jeunes plantes pour les variétés à multiplication végétative.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

pour les variétés à reproduction sexuée : 20 g. de semences ou 3000 semences;

pour les variétés à multiplication végétative : 100 jeunes plantes.

2.4 Dans le cas des variétés à reproduction sexuée, les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées par la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en au moins deux répétitions.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune des 20 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés à multiplication végétative doit être déterminée sur la base du nombre de plantes hors type. Il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, deux plantes hors type sont tolérées.

4.2.3 Pour déterminer l'homogénéité des variétés à reproduction sexuée, il convient de suivre les recommandations figurant dans l'introduction générale pour les variétés allogames ou hybrides, selon qu'il conviendra.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

4.3.3 En plus d'un examen de la variété hybride elle-même, la stabilité d'une variété hybride peut aussi être évaluée par l'examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) feuille : port (caractère 4) ;
- b) limbe : largeur (caractère 6) ;
- c) fausse tige : forme de la section transversale (caractère 12).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

(a) à (b) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1.

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)					
(a) Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
short	basse	niedrig	baja		3
medium	moyenne	mittel	media	Gurin beruto	5
high	haute	hoch	alta	Wanda gurin beruto	7
2. (*) (+)					
(a) <u>Seed-propagated varieties only:</u> Plant: number of tillers	<u>Variétés à reproduction sexuée seulement:</u> Plante: nombre de talles	<u>Nur samenvermehrte Sorten:</u> Pflanze: Anzahl Seitentriebe	<u>Sólo variedades de reproducción sexuada:</u> Planta: número de hijuelos		
few	petit	gering	bajo	Tairyou	3
medium	moyen	mittel	medio	Wanda gurin beruto	5
many	grand	groß	alto	Gurin beruto	7
3. (*) (+)					
(a) Plant: number of flowering stems	Plante: nombre de tiges florales	Pflanze: Anzahl Blütenstengel	Planta: número de tallos florales		
few	petit	gering	bajo		3
medium	moyen	mittel	medio	Gurin beruto	5
many	grand	groß	alto	Tenda poru	7
4. (*) (+)					
(a) Leaf: attitude	Feuille: port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
erect	dressé	aufrecht	erecto	Tairyou	1
erect to semi-erect	dressé à demi-dressé	aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto	Daiyamondo beruto	2
semi-erect	demi dressé	halbaufrecht	semierecto	Gurin beruto	3
semi-erect to horizontal	demi dressé à horizontal	halbaufrecht bis abgespreizt	semierecto a horizontal	Kuraun beruto	4
horizontal	horizontal	abgespreizt	horizontal	Tenda poru	5

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (a) Leaf blade: length (* (+)	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
short	court	kurz	corto		3
medium	moyen	mittel	medio	Gurin beruto	5
long	long	lang	largo	Kuraun beruto	7
6. (a) Leaf blade: width (* (+)	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
narrow	étroit	schmal	estrecho	Tenda poru	3
medium	moyen	mittel	medio	Gurin beruto	5
broad	large	breit	ancho	Tairyou	7
7. (a) Leaf blade: intensity of green color	Limbe: intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
light	claire	hell	claro	Tairyou	3
medium	moyenne	mittel	medio	Gurin beruto	5
dark	foncée	dunkel	oscuro	Kuraun beruto	7
8. (a) Leaf blade: glossiness	Limbe: brillance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo		
weak	faible	gering	débil	Tenda poru	3
medium	moyenne	mittel	medio	Gurin beruto	5
strong	forte	stark	fuerte	Tairyou	7
9. (a) Leaf blade: thickness	Limbe: épaisseur	Blattspreite: Dicke	Limbo: grosor		
thin	fine	dünn	delgado		3
medium	moyenne	mittel	medio	Gurin beruto	5
thick	épaisse	dick	grueso	Tairyou	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
10. (a) Leaf blade: drooping of tip	Limbe: inclinaison de l'extrémité	Blattspreite: Überhängen der Spitze	Limbo: curvatura del ápice			
weak	faible	gering	débil	Wanda gurin beruto	3	
medium	moyenne	mittel	media	Gurin beruto	5	
strong	forte	stark	fuerte	Kuraun beruto	7	
11. (a) Leaf blade: bloom	Limbe: pruine	Blattspreite: Bereifung	Limbo: pruína			
weak	faible	gering	débil	Tairyoun	3	
medium	moyenne	mittel	media	Gurin beruto	5	
strong	forte	stark	fuerte	Ooba nanyou nira	7	
12. (*) (+)	Pseudo-stem: shape in cross section	Fausse tige: forme de la section transversale	Pseudostamm: Form im Querschnitt	Pseudotallo: forma en sección transversal		
	round	arrondie	rund	redonda	Gurin beruto	1
	oval	ovale	eiförmig	oval	Wanda gurin beruto	2
13. (*) (+)	Pseudo-stem: length	Fausse tige: longueur	Pseudostamm: Länge	Pseudotallo: longitud		
	short	courte	kurz	corto		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Gurin beruto	5
	long	longue	lang	largo	Kuraun beruto	7
14. (*) (+)	Pseudo-stem: maximum width	Fausse tige: largeur maximale	Pseudostamm: maximale Breite	Pseudotallo: anchura máxima		
	narrow	étroite	schmal	estrecho		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Gurin beruto	5
	broad	large	breit	ancho	Kuraun beruto	7
15. (*)	Pseudo-stem: predominant color	Fausse tige: couleur prédominante	Pseudostamm: überwiegende Farbe	Pseudotallo: color predominante		
	white	blanc	weiß	blanco	Kuraun beruto	1
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Gurin beruto	2

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	Pseudo-stem: number of leaves	Fausse tige: nombre de feuilles	Pseudostamm: Anzahl Blätter	Pseudotallo: número de hojas	
	few	petit	gering	bajo	Tenda poru 3
	medium	moyen	mittel	medio	Gurin beruto 5
	many	grand	groß	alto	7
17. (b)	Flowering stem: length	Tige florale: longueur	Blütenstengel: Länge	Tallo floral: longitud	
	short	courte	kurz	corto	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Tenda poru 5
	long	longue	lang	largo	Wanda gurin beruto 7
18. (b)	Flowering stem: diameter	Tige florale: diamètre	Blütenstengel: Durchmesser	Tallo floral: diámetro	
	small	petit	klein	pequeño	3
	medium	moyen	mittel	medio	Tenda poru 5
	large	grand	groß	grande	Wanda gurin beruto 7
19. (*)	Time of bolting	Époque de montaison	Zeitpunkt des Schossens	Época de subida a flor	
	early	précoce	früh	temprana	Tenda poru 3
	medium	moyenne	mittel	media	Gurin beruto 5
	late	tardive	spät	tardía	7

8. Explications du tableau des caractères

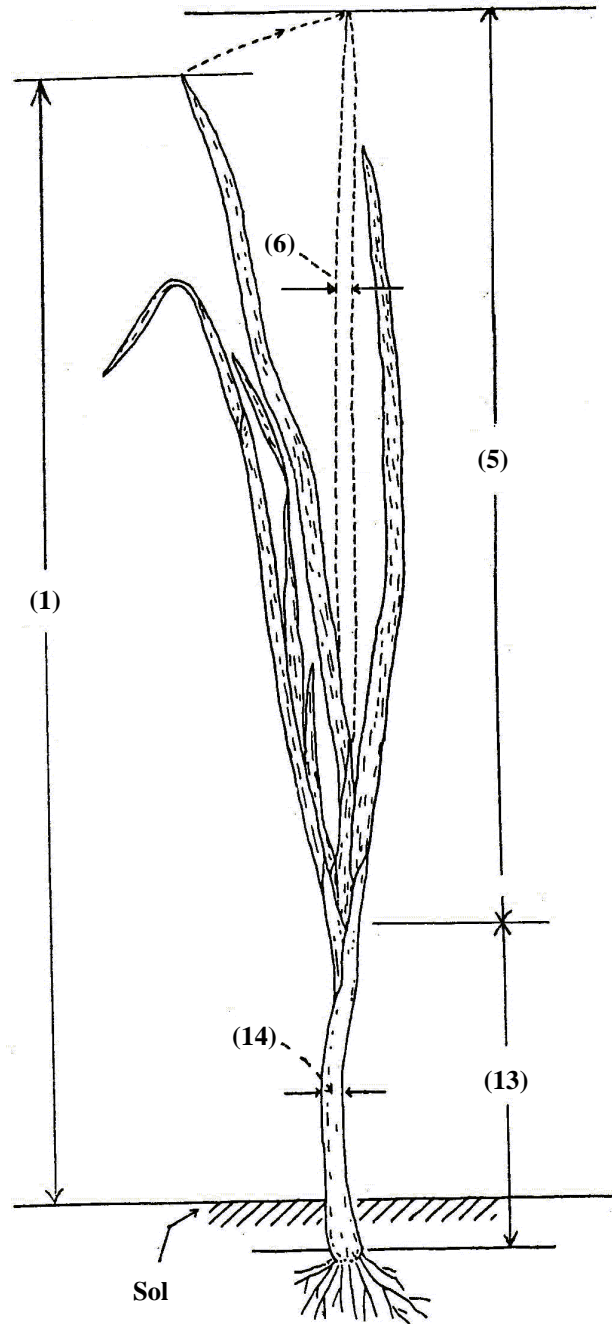
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

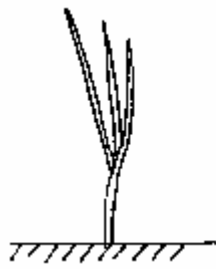
- (a) Plante et feuille : les observations sur la plante et la feuille doivent être faites au stade de maturité de récolte.
- (b) tige florale : les observations sur la tige florale doivent être faites à l'époque de pleine floraison.

8.2 Explications concernant certains caractères

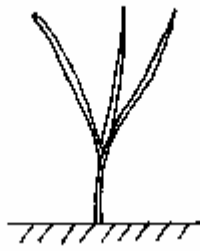
Adds. 1, 5, 6, 13 et 14 : plante : hauteur (1); limbe : longueur et largeur (5+6); fausse tige : longueur et largeur maximale (13+14)



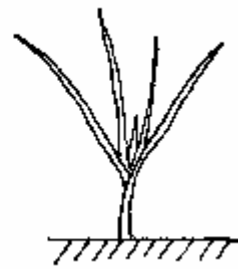
Add. 4 : plante : port



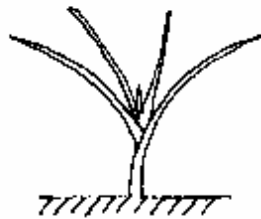
1
dressé



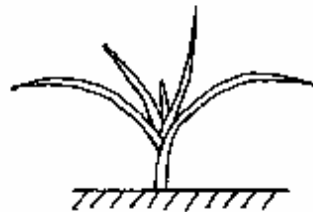
2
dressé à demi-dressé



3
demi dressé



4
demi dressé à horizontal

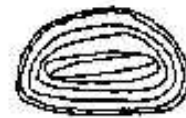


5
horizontal

Add. 12 : fausse tige : forme de la section transversale



1
arrondie



2
ovale

9. Bibliographie

Anonym. "Standard Tables of Food Composition for Japan," Japan Scientific Agency, 1984.

Aoba, T. and Iwasaki, T.: "Studies on the ecological characteristics of Chinese chive", II. Differentiation and development of inflorescences, *Agric. Hortic.*, 45, 845, 1970.

Jones, H. H. and Mann, L. K.: "Onions and their Allies: Botany, Cultivation and Utilization," Interscience, New York, 1963.

Larkcom, J.: "Chinese chives" *Garden (J. R. Hortic. Soc.)*, 112, 432, 1987.

Nakamura, E.: "Allium-minor vegetables," in *CRC Handbook of Flowering*, Helevy, A., H. Ed., CRC Press, Boca Raton, FL, 1985, 410.

Saito, S. and Takahashi, Y.: "Effect of vinyl covering on the growth, quality and chemical composition in vegetables. Effect on growth, sugar and chlorophyll contents of the Chinese chives," *J. Agric. Sci.*, 29, 122, 1984.

Saito, S. and Takama, F.: "Effect of vinyl covering on the growth, quality and chemical composition in vegetables: IV. Effect on the quality and volatile aroma component of the Chinese chives," *J. Agric. Sci.*, 29, 177, 1976.

Saito, S. Takama, F. and Mayama, T.: "Effect on the vitamin content and purity of Chinese chive", *Jpn J. Nutr.*, 34, 103, 1976.

Saito, S., Takama, F. and Mayama, S.: "Effect of vinyl covering on the growth, quality and chemical compositions in vegetables: III. Effect on the texture of the sweet pepper fruit and Chinese chive," *J. Agric. Sci.*, 20, 231, 1976.

Shogakukan, 1991: "The Grand Dictionary of Horticulture, 3," 484-485.

Takama, F. and Saito, S.: "Studies on the storage of the vegetables and fruits: II. Total carotene contents of sweet pepper, leek and parsley," *J. Agric. Sc.*, 19, 11, 1974.

Watanabe, H.: "Studies on the differentiation and bolting of Welsh onion varieties," *Stud. Inst., Hortic. Kyoto Univ.*, 7, 101, 1955.

Yamaguchi, M.: "World Vegetables: Principles, Production and Nutrition Values," AVI publishing, Westport, CT, 1983, 203.

Yukawa, T. and Tagal, S.: "Studies on the flowering of genus *Allium*: Effects of day-length and dormancy of Chinese chive," *Agric. Hortic.*, 46, 369, 1972.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom latin	<input type="text" value="Allium tuberosum Rottler ex Spreng."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Civette chinoise"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété issue d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la(les) variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte []
(indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés à reproduction sexuée

- a) Pollinisation croisée []
- b) Hybride []
- c) Autre []
(préciser)

4.2.2 Variétés à multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (indiquer la méthode) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Feuille : port (4)		
dressé	Tairyou	1[]
dressé à demi-dressé	Daiyamondo beruto	2[]
demi dressé	Gurin beruto	3[]
demi dressé à horizontal	Kuraun beruto	4[]
horizontal	Tenda poru	5[]
5.2 Limbe : largeur (6)		
étroit	Tenda poru	3[]
moyen	Grin beruto	5[]
large	Tairyou	7[]
5.3 Fausse tige : forme de la section transversale (12)		
arrondie	Gurin beruto	1[]
ovale	Wanda gurin beruto	2[]
5.4 Fausse tige : couleur prédominante (15)		
blanc	Kuraun beruto	1[]
verdâtre	Gurin beruto	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		
<p>9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input data-bbox="576 1771 1428 1832" type="text"/></p> <p>Signature <input data-bbox="422 1848 927 1908" type="text"/> Date <input data-bbox="1077 1848 1428 1908" type="text"/></p>		